



Saint-Yrieix-la-Perche,

Le 20 novembre 2020

Centre Hospitalier Jacques Boutard
Place du Président Magnaud – CS60085
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

«TITRE1» «PRENOM1» «NOM1»
«ADRESSE1»
«CODEP» «VILLE»

Direction

N/Réf. CH/FD/StP/VD : 2020 - 124

Disponible sur le site internet de l'établissement

Objet : point sur la situation sanitaire de l'EHPAD Sud

«TITRE1»,

La situation sanitaire de l'EHPAD Sud s'améliore, ce qui permet à l'Etablissement d'organiser une reprise progressive des visites sur rendez-vous.

A compter du mercredi 25 novembre 2020, les visites seront possibles pour les résidents situés au rez-de-chaussée et au premier étage de l'EHPAD Sud.

Pour les résidents situés au 2^{ème} étage de l'EHPAD Sud et sous réserve qu'il n'y ait pas de nouvelles contaminations à la COVID-19, les visites seront également possibles à compter du mercredi 2 décembre pour les résidents qui ne présentent pas de risque de contamination.

Vous trouverez, ci-jointe, la charte de visite des familles dans le cadre de la gestion de l'épidémie de COVID réactualisée détaillant les modalités de prise de rendez-vous, les conditions d'accès à l'établissement et le déroulement des visites.

Suite au renforcement des consignes des autorités relatives aux visites et aux mesures de protection et de dépistage dans les établissements accueillant des personnes âgées en date du 20 novembre, l'Etablissement vous informe :

- de la mise en place d'un dépistage systématique hebdomadaire pour les professionnels de l'EHPAD au cours des 4 prochaines semaines.
Deux dépistages systématiques avaient déjà été réalisés auprès des professionnels de l'EHPAD Sud ;
- du remplissage d'un auto-questionnaire par les visiteurs avant toute visite, joint au présent courrier, afin de prévenir le risque de contamination ;
- la réalisation d'un test de dépistage est recommandée dans les 72 heures avant la visite (test RT-PCR 72 heures avant la visite ou dépistage par test antigénique en pharmacie dans la journée en cas d'impossibilité de test RT-PCR).

Dans ce cadre, le Centre Hospitalier vous donne la possibilité de recourir à son centre de dépistage ambulatoire. Les prises de rendez-vous s'effectuent au 05 55 75 74 01 ; le matin entre 10h et 12h les lundi, mardi, mercredi et jeudi et entre 14h et 16h le vendredi.

Conscient du caractère exceptionnel de ces mesures, le cadre de l'unité et les équipes se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le suivi de ces mesures.

Je vous adresse mes sincères salutations.

Le directeur délégué



Cyrille HARMEL